

## De nouveaux défis...

Tout d'abord, je voudrais tous remercier l'ensemble des délégations des pays membres de l'UIHJ pour la confiance qu'elles m'ont accordée ainsi qu'à mon bureau en me réalisant à la tête de notre grande organisation.

Je voudrais saluer les nouveaux pays qui nous ont rejoints à l'occasion du congrès de Cape Town, en mai 2012, faisant de l'UIHJ, avec 74 pays membres, une organisation internationale incontournable.

Cette réélection constitue certainement la meilleure preuve de l'approbation des travaux que nous avons menés et de la direction que nous avons prise.

Le congrès de Cape Town a montré que de nouvelles fonctions, de nouvelles opportunités s'ouvrent à nous et éclairent notre avenir. Nous faisons face à de nouveaux défis, plus stimulants les uns que les autres. Ces défis, nous allons les relever.

Nous sommes reconnus par toutes les organisations et institutions internationales, à tous les niveaux, européen, africain ou mondial, comme le partenaire naturel vers lequel se tourner. Depuis maintenant soixante ans, notre plus grand avantage sur les autres professionnels du droit, souvent répartis entre leurs différentes représentations, est la possibilité de parler d'une seule voix, la vôtre. Nous développons et envoyons le même message que ce soit en Afrique, en Europe – pas seulement dans l'Union européenne mais dans la grande Europe des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe –, en Amérique du Nord et du Sud, et en Asie.

Cette force unique est irremplaçable. Cela nous permet d'être reconnus partout.

C'est vers l'UIHJ que se tourne la Conférence de La Haye de droit international privé s'agissant de la convention sur la signification. Nous sommes associés comme partenaire dans un projet de la Convention de La Haye sur un projet i-Support. Nous allons mettre en place avec la Conférence de La Haye un groupe de travail pour développer un protocole et des standards pour une transmission électronique des documents concernant l'article 10 b de la convention sur la signification.

C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Europe dans le cadre de ses missions dans ses Etats membres. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Europe lorsqu'il décide de créer un groupe de travail sur l'exécution. C'est vers l'UIHJ que se tourne la Commission européenne lorsqu'elle crée un groupe de travail pour développer la saisie européenne des avoirs bancaires. C'est tout naturellement vers l'UIHJ que se tourne la Commission européenne lorsqu'elle veut incorporer les professions judiciaires dans le Réseau judiciaire européen et s'agissant de son Forum sur la justice.

C'est vers l'UIHJ que se tourne le Consilium européen pour créer un annuaire des huissiers de justice pour son portail européen e-Justice. C'est vers l'UIHJ



que se tourne l'Union européenne pour son grand projet sur la formation. C'est vers l'UIHJ que se tourne l'European Law Institute lorsqu'il nous a demandé d'être membre fondateur au moment de sa récente création, il y a maintenant un an. C'est vers l'UIHJ que se tourne la Commission des Nations-Unies pour le commerce international (CNUDCI) lorsqu'elle nous demande de devenir membre observateur.

Enfin, last but not least, c'est vers l'UIHJ que se tourne la Banque mondiale. Cette institution a considéré que le développement économique ne pouvait pas se faire sans s'appuyer sur la pierre angulaire que constituent les institutions judiciaires qui sont puissantes et fortes. En réponse au besoin de la communauté internationale d'un forum d'échanges permanent et de connaissances au plan mondial, la Banque mondiale a créé le Forum mondial sur le droit, la justice et le développement. Une plate-forme électronique d'information et de communication permettra d'échanger. Il nous est demandé à nous, l'UIHJ, et donc à tous les huissiers de justice, de participer en tant que leader du pôle sur l'exécution qui sera développé dans ce projet. Voilà une fois de plus la preuve du bien-fondé de nos propos lorsque nous disons que le droit et l'économie sont liés. Ceci constitue non seulement un défi mais également une formidable reconnaissance que l'exécution des décisions de justice est une nécessité. Les échanges ne peuvent espérer prospérer que s'ils se développent dans un environnement sécurisé, mais ce sont les professionnels de l'exécution qui sont les vecteurs privilégiés de cette sécurisation, parce qu'ils assurent l'exécution d'obligations contractuelles.

Nous devrions être conscients de notre force, en tirer profit et la protéger comme notre bien le plus précieux. Nous ne devons cependant pas oublier que la profession d'huissier de justice est moins importante que celle des autres professions juridiques. Pour autant, notre influence, notre reconnaissance et notre efficacité sont bien réelles. Soyons réalistes et constants avec nous-mêmes. Nous devrions éviter de disperser nos actions. Cela n'aboutirait qu'à affaiblir la profession et ainsi affaiblir chaque huissier de justice de chaque État membre.

Déployons une pédagogie informatique et technologique par la mise à disposition de ressources techniques et stratégiques, et d'une veille informatique. Si nous maîtrisons les technologies, leur usage va devenir un facteur d'évolution et un véritable levier de performance pour notre communauté. Et puis, nous pourrions ensuite les réinventer. Mutualisons nos compétences et développons une culture de partage. Pour disposer d'une expertise solide, nous devons mettre à contributions nos compétences internes, ou proches, telles celles de nos partenaires actuels : SNG, NOTA BENE, ADEC, FNTC... Pour réussir l'intégration des innovations issues du numérique dans nos activités, nous devons mettre fin à l'éparpillement de nos forces. Nous devons les rassembler et les unifier : interconnectons grâce au numérique la multiplicité d'espaces qui composent l'UIHJ. Bâtissons une architecture technologique universelle.

Nous n'allons pas faire une « course à l'armement », mais nous allons substituer l'inventivité à toute la puissance d'un équipement surdimensionné et coûteux. Bâtissons avec intelligence, cohérence et pragmatisme, une architecture universelle. Une profession harmonisée au niveau internationale est une profession forte. Harmonisation à l'échelle mondiale de nos structures professionnelles, des règles procédure, et des outils de production et de communication.

Les défis qui attendent l'UIHJ sont formidables. Les prochaines années seront décisives pour le futur des huissiers de justice. Nous devons être conscients des risques auquel notre profession doit faire face. Nous devons également être conscients de l'importance et des opportunités et des perspectives qui s'offrent à nous. Les actions et les enjeux dépassent de plus en plus les niveaux nationaux, que ce soit en Europe, en Asie, en Amérique ou en Afrique. Ce n'est dès lors que tous ensemble que nous pourrions faire face à ces défis et que nous pourrions progresser.

Notre Union sera notre force.

**Leo Netten**  
Président de l'UIHJ



## New challenges...

First of all, I would like to warmly thank all the delegations members of the UIHJ for the trust they gave me, and my board, with my relection at the head of our great organisation.

I would like to greet the new member countries which joined us during the Cape Town Congress, in May 2012, making of the UIHJ, with 74 members, an international organisation impossible to circumvent.

The Cape Twon Congress showed that new tasks, new opportunities arise and light up our future. We are facing new challenges all as stimulating as each other. We will meet them.

We are recognized by all institutions at all levels, European, African or global, as the natural partner to turn to. For 60 years now, our huge advantage over other legal professionals often fragmented between their different entities is the opportunity to speak with one voice, yours. We develop and send the same message whether in Africa, Europe - not only in the European Union but in the wider Europe of the 47 member states of the Council of Europe — in North-, Central- or South-America or Asia.

This unique strength is irreplaceable. It allows us to be recognized everywhere.

It is towards the UIHJ that turns the Hague Conference on Private International Law as regards the service convention. We even take part as partner with the Hague Convention in a i-Support project.

And as you could hear yesterday we will set up a working group together with the Hague Conference to develop a protocol and standards for the electronic transmission of documents regarding art. 10b of the Service Convention.

It is towards the UIHJ that turns the Council of Europe through its numerous missions in its member states. It is towards the UIHJ that the Council of Europe turns when it decides to create a working group on enforcement. It is towards the UIHJ that the European Commission turns when creating a working group to develop the European bank attachment order. It is naturally to the UIHJ that the European Commission turns when it plans to incorporate legal professions in the European Judicial Network and as regards its Justice Forum.

It is towards the UIHJ that turns the European Consilium to create a directory of judicial officers for its e-Justice portal. It is towards the UIHJ that the European Union turns for its great project on training. It is towards the UIHJ that the European Law Institute turns, when it asked us to be a founding member at the time of its recent creation, one year ago now. It is towards the UIHJ that the UNCITRAL (the United Nations Commission on International Trade Law) turns when it asked us to become observer member.

And last but not least it is towards the UIHJ that turns the World Bank. This institution considered that economic development cannot be achieved without relying on the cornerstone of judicial institutions that are powerful and strong. As an answer to the need of the international community for a forum to exchange permanent and global knowledge, the World Bank has established the Global Forum on Law, Justice and Development. An electronic platform for information and communication will serve as a way of exchange. And we, the UIHJ, you all, are asked to participate as leader in the construction of the 'enforcement' pole which will be developed in this project. It is again the proof of our statement that law and economics are linked. This is of course not only a challenge but also a tremendous recognition of the necessity of enforcement. Exchanges develop only because they originate in a secure environment, but it is the enforcement professionals who are the privileged vectors of this security, as they ensure the fulfilment of contractual obligations.

We should be aware of our strength, enjoy it, cherish it and protect it as our most valuable asset. We should however not forget that the occupation of judicial officer is much less important than that of other legal professions. Yet our influence, our recognition and efficiency are very real. Let us be realistic and consistent with ourselves; we should avoid any dispersion of our actions. They would only result in weakening our profession and therefore weakening each judicial officer of each member state of the UIHJ.

Deploy a computer and technology education by providing strategic and technical resources, and an electronic watch. If we master technology, its use will become a force for progress and a real performance boost for our community.

And then we can reinvent it. We can mutualize our skills and develop a culture of sharing. To have a solid expertise, we need contributions to our internal or close expertise, such as those of our current partners: NSG, NOTA BENE, ADEC, FNTC ...

To successfully integrate innovations from the digital business, we should end the dispersal of our forces. We need to gather and unify: we should interconnect through digital multiplicity the spaces that make up the UIHJ. Let's build universal technology architecture.

We will not have an «arms race», but we will substitute the inventiveness to the power of oversized and expensive equipment. We should build with intelligence, coherence and pragmatism, a universal architecture. A harmonized international profession is a strong profession. We should aim at a global harmonization of our professional structures, procedure rules, and production and communication tools.

The challenges that await the UIHJ are enormous and the next years will be decisive for the future of the judicial officer. So I will end as always. We should all be conscious of the risks our profession is facing. We should also all be conscious of the importance of the opportunities and prospects which are offered to us. Actions and stakes exceed more and more national levels being in Europe, in Asia, in America or in Africa. It is thus only together that we will be able to face these issues and to move on.

Our Union will be our strength.

**Leo Netten**  
**President of the UIHJ**